



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 22 septembre 2010

Retraites

La CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange demande la sécurité juridique des accords signés et l'équité de traitement des personnels

A la veille d'une nouvelle journée d'action sur les retraites, la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange pointe l'impact de la réforme sur les accords en vigueur au sein du Groupe France Télécom-Orange, et demande que la sécurité juridique des accords déjà signés soit garantie.

Leur mise à plat doit également être l'occasion d'étendre à l'ensemble des personnels les dispositifs de financement par l'entreprise de retraites supplémentaires, qui ne doivent pas seulement bénéficier à une poignée de haut dirigeants, à commencer par l'ancien PDG de l'entreprise, qui devrait toucher une retraite chapeau qui coûtera près de 8 millions d'euros à l'entreprise !

Accord Seniors : aménager l'accord pour qu'il puisse s'appliquer

Comme la CFE-CGC/UNSA l'a déjà souligné¹, les nouvelles dispositions de la loi rendent le Temps Partiel Seniors prévu dans cet accord inaccessible à la majeure partie des personnels visés. En l'état, ce sont 2 500 à 3 000 personnes qui deviennent instantanément inéligibles, retardant d'autant l'embauche de jeunes dans les trois prochaines années.

L'accord en place devra quoiqu'il arrive être aménagé : les personnels déjà entrés dans le dispositif ne pourront pas liquider leur retraite à la date prévue. Il faut donc à la fois renégocier l'accord d'entreprise, mais également réviser les contrats individuels des personnels concernés.

Un chantier supplémentaire qui remet en question la sécurité juridique des accords signés, et perturbe l'entreprise en pleine mise en place d'un « nouveau contrat social ».

Étendre les mesures de retraite supplémentaire à tous les personnels du Groupe

Face à l'amenuisement des pensions de retraite qui se profile pour la majeure partie des personnels, la CFE-CGC/UNSA demande l'extension à tous les personnels des mesures actuellement consenties à un millier de cadres supérieurs. Pour ces derniers, l'entreprise finance en effet une retraite par capitalisation. Le financement peut aller jusqu'à 7% du salaire brut annuel.

Supprimer la retraite chapeau de Monsieur Lombard

Dans le double contexte de la réforme des retraites et du profond malaise social né à France Télécom sous la gouvernance de Monsieur Didier Lombard, la retraite chapeau qui lui sera versée, et qui, selon une info parue dans le magazine Capital d'août, coûtera à l'entreprise près de 8 millions d'euros, apparaît tout à fait obscène. Rappelons que cette retraite chapeau vient en complément de sa pension de fonctionnaire, et des

¹ [Communiqué du 2 septembre 2010](#)

jetons de présence qu'il continuera de percevoir pour sa participation à différents Conseils d'Administration (près de 170 000 euros en 2008)².

8 millions d'euros, c'est 200 ans de salaire moyen dans l'entreprise : un début de piste pour financer des mesures de retraites supplémentaires pour tous les personnels ?

Ces trois points figurent dans le préavis de grève déposé par la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange.

La CFE-CGC/UNSA, qui soutient le mouvement unitaire du 23 septembre prochain sur le thème des retraites, attire l'attention du législateur sur la nécessité de prendre en compte l'ensemble des paramètres d'un projet qui impacte aussi l'équilibre économique et social des entreprises.

Du point de vue des accords sociaux, il apparaît notamment fondamental d'étudier les mesures d'adaptation nécessaires pour que la réforme ne constitue pas un séisme supplémentaire au sein du Groupe France Télécom, qui en a déjà suffisamment connu ces dernières années.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
http://www.cfecgc-ft-orange.org/ftsa/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=30&Itemid=19

² [France Télécom : Didier Lombard perd le pouvoir, pas son salaire](#) - Eco89 - 2/02/2010